



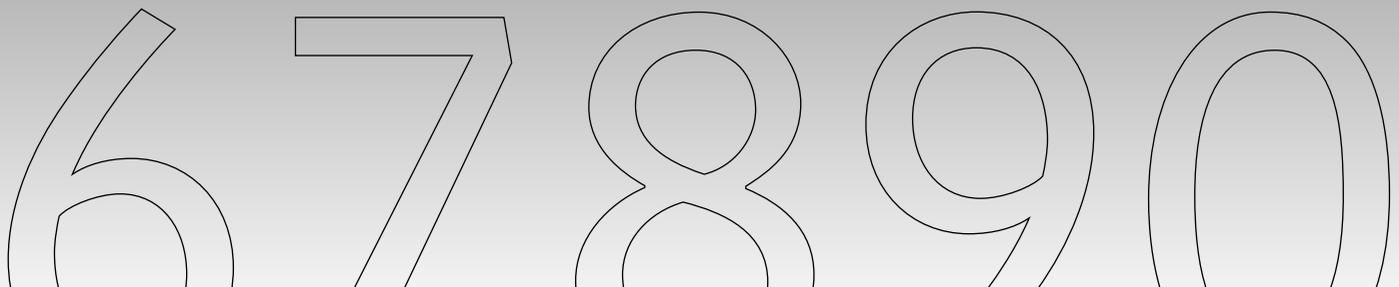
L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES BUDGETS:

une vue d'ensemble par le Lobby européen des femmes

Gender budgeting



Février 2004



L'INTRODUCTION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES BUDGETS :
UNE VUE D'ENSEMBLE PAR LE LOBBY EUROPÉEN DES FEMMES

INTRODUCTION	3
PARTIE A: ARGENT PUBLIC ET GENRE: CE QUE SIGNIFIE L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES BUDGETS / LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE	4
1. Pourquoi les budgets ne sont pas «neutres en terme de genre»	
2. Qu'est-ce que l'intégration de la dimension de genre dans les budgets?	6
3. L'intégration de la dimension de genre dans les budgets comme partie intégrante:	9
a) Du «gender mainstreaming»	
b) De la bonne gouvernance	
PARTIE B: ACTEURS, CALENDRIER ET NIVEAUX D'ACTION: LES CARACTÉRISTIQUES DE L'INTRODUCTION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES BUDGETS	10
1. Les différentes parties du budget, le calendrier et les acteurs	
a) Recettes et dépenses publiques	
b) À quel moment agir? Les différentes étapes du cycle budgétaire	12
c) Acteurs et actrices en mesure de lancer des initiatives de budgétisation sensible au genre	13
d) Les niveaux d'action	14
2. Méthodes et outils	15
PARTIE C: LANCER DES INITIATIVES DE BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE	18
1. Pourquoi agir au niveau de l'Union européenne ?	
2. La procédure budgétaire de l'Union européenne	20
3. Exemples sur la façon dont des initiatives de budgétisation sensible au genre pourraient être lancées au niveau de l'Union européenne	22
4. Autres suggestions	23
PARTIE D: APERÇU DE CERTAINES INITIATIVES ENTREPRISES DANS DES PAYS EUROPÉENS	25
Bibliographie	27



REMARQUE LINGUISTIQUE PRÉLIMINAIRE

La traduction en français du terme anglais «*gender budgeting*» pose certains problèmes et il ne semble pas exister de terme consacré utilisé dans tous les travaux francophones sur le sujet, différentes expressions ayant été utilisées par la Commission européenne, le Parlement européen et différents pays ou autres acteurs francophones.

Nous avons donc choisi d'utiliser l'expression «intégration de la dimension de genre dans les budgets», qui nous semblait à la fois explicative et complète et qui renvoie également à la traduction souvent utilisée du «*gender mainstreaming*» ou intégration de la perspective de genre.¹ Dans le texte même, nous avons repris l'expression plus technique mais également plus courte et plus facile à utiliser de «budgétisation sensible au genre».

INTRODUCTION

Dans toutes les sociétés, l'accès aux ressources, aux droits et au pouvoir reste inégalement réparti entre les femmes et les hommes. Dans presque tous les domaines de la vie, cette répartition inégale des richesses, du pouvoir et de la qualité de vie est plus favorable aux hommes qu'aux femmes. Moins de 2% des terres mondiales appartiennent à des femmes², la proportion moyenne de femmes au parlement à travers le monde est de 14,5%³ et les femmes gagnent en moyenne 73% du revenu horaire des hommes pour le même travail à un même niveau de qualification au sein de l'UE.⁴

Toutes les politiques publiques jouent un rôle dans la réalisation de l'objectif politique, économique et social d'égalité entre les femmes et les hommes. En particulier, toute décision gouvernementale relative aux recettes publiques (à travers des mesures fiscales) ou aux dépenses publiques (par exemple concernant le montant alloué aux services publics de santé, à la politique du logement ou encore aux investissements dans la construction de routes) peut soit aggraver soit réduire l'écart entre la situation des femmes et celle des hommes dans la société.

Les budgets transforment les priorités et les engagements politiques en mesures pratiques. Dans le combat pour une société plus égalitaire, il est donc important de vérifier si l'engagement politique envers l'égalité femmes-hommes est pris en compte dans les décisions prises par nos gouvernements et par les institutions européennes sur leurs recettes et leurs dépenses. **L'intégration d'une perspective de genre dans les budgets / la budgétisation sensible au genre (*gender budgeting*) est le processus à travers lequel les budgets publics sont évalués afin de voir s'ils contribuent ou non à l'égalité entre les femmes et les hommes, pour ensuite introduire des changements allant dans le sens de l'égalité femmes-hommes.**

Le présent document offre un aperçu des analyses et des travaux existants sur la budgétisation sensible au genre avec un accent particulier sur l'Union européenne et ses Etats membres. La **Partie A** s'intéresse à ce que signifie l'intégration de la dimension de genre dans les budgets, ses objectifs et stratégies. La **Partie B** expose les détails techniques de l'analyse sensible au genre des budgets et répond à des questions telles que: Quels peuvent être les acteurs des initiatives de budgétisation sensible au genre ? À quel niveau (national, régional, local) ces initiatives peuvent-elles être lancées ? La **Partie C** est consacrée à l'Union européenne et aux initiatives possibles en matière de budgétisation sensible au genre au niveau européen. Enfin, la **Partie D** donne un aperçu de certaines initiatives de budgétisation sensible au genre dans les pays européens.

Les initiatives de budgétisation sensible genre sont un phénomène relativement récent en Europe. Tandis que les premières initiatives sont apparues en Australie dès 1984, la prise de conscience de la possibilité et de la nécessité d'appliquer une perspective de genre (*gender mainstreaming*) aux budgets n'a gagné du terrain que récemment en Europe. Aujourd'hui, on peut observer un nombre croissant d'initiatives dans les Etats membres de l'UE ainsi que les **premiers efforts au niveau de l'UE elle-même**. En mai 2003, le Comité consultatif sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes a publié un avis relatif à la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans l'élaboration du budget. De même, un rapport d'initiative de Fiorella Ghilardotti intitulé *Gender budgeting: l'établissement des budgets publics selon la perspective de genre* a été approuvé en juin 2003 par la Commission des droits de la femme et de l'égalité des chances du Parlement européen. Le Lobby européen des femmes a accueilli favorablement ces premiers pas vers une politique budgétaire sensible au genre dans l'Union européenne et espère que des actions plus concrètes suivront bientôt.

Nous espérons que cet aperçu donnera aux organisations de femmes une base solide d'information et d'analyse pour se mobiliser et influencer les gouvernements et les institutions européennes afin qu'ils mettent en œuvre la budgétisation sensible au genre comme moyen d'atteindre l'égalité femmes-hommes lors du prochain mandat du Parlement européen et de la Commission européenne.

1 Le Conseil de l'Europe utilise l'expression «approche intégrée de l'égalité».

2 Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 8 mars 2002.

3 Chiffres de l'Union interparlementaire, 3 octobre 2002.

4 Confédération Européenne des Syndicats, 2001.

PARTIE A: ARGENT PUBLIC ET GENRE: CE QUE SIGNIFIE L'INTRODUCTION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES BUDGETS / LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

1. POURQUOI LES BUDGETS NE SONT PAS «NEUTRES EN TERME DE GENRE»

En général, les budgets sont considérés par les gouvernements et les citoyen-ne-s comme des instruments politiques *neutres du point de vue du genre*, c'est-à-dire qu'ils sont généralement perçus comme n'ayant *pas* d'impact différent sur la situation des femmes et des hommes. Toutefois, étant donné que les **femmes continuent d'avoir moins de pouvoir économique, social et politique** que les hommes, les **dépenses comme les recettes publiques des gouvernements ont souvent un impact différent sur les femmes et les hommes.**

Afin de pouvoir développer des politiques budgétaires qui contribuent à l'égalité femmes-hommes, les responsables politiques doivent tout d'abord comprendre la situation réelle des femmes comparée à celle des hommes dans la société, par exemple:

► Plusieurs études montrent que **la mobilité des femmes dépend plus fortement des transports publics que celle des hommes**, à la fois pour les déplacements à caractère familial que social et professionnel. La **baisse des dépenses allouées aux transports publics a donc un impact encore plus négatif sur la qualité de la vie des femmes que sur celle des hommes** et peut indirectement faire obstacle à la mobilité des femmes et à leur capacité à participer au marché du travail. Une analyse sensible au genre des dépenses publiques consacrées aux transports en commun devrait donc s'intéresser à la façon dont les femmes et les hommes seront affecté-e-s en fonction des options choisies.

► En raison de l'écart de salaires existant entre les femmes et les hommes, de la participation plus faible des femmes au marché du travail et d'un pourcentage plus élevé de femmes dans les emplois peu rémunérés, **les femmes ont en moyenne des revenus inférieurs à ceux des hommes.** Par conséquent, les hommes profitent en général davantage d'une baisse du taux supérieur de l'impôt sur le revenu, tandis que les femmes tendent plutôt à bénéficier d'une augmentation du revenu minimum.

► L'analyse en terme de genre du budget de l'Etat français pour 2000 révèle que 30% des femmes (contre 5% des hommes) travaillent à temps partiel et que dans la plupart du temps, ce n'est pas un choix.⁵ A partir du moment où les femmes ont moins de possibilités de travailler à temps plein avec des allocations de retraite entières, alors qu'elles sont amenées à interrompre leur travail rémunéré plus fréquemment en raison de leurs responsabilités dans la fourniture des soins, et alors qu'elles gagnent en moyenne moins que les hommes, la décision d'un gouvernement d'accorder des allègements fiscaux sur les fonds de pension privés, alors que les femmes n'ont tout simplement pas d'argent additionnel à investir dans un fonds privé, est clairement biaisée en terme de genre.

► Une analyse budgétaire prenant en compte le genre du programme New Deal⁶ au Royaume-Uni a révélé que seuls 8% des fonds de ce programme sont destinés aux «parents célibataires», dont 95% sont des femmes. En revanche, 57% des fonds bénéficient à la catégorie «jeunes», dont seulement 27% sont des femmes.⁷ Cela montre que **l'utilisation de critères et de catégories apparemment neutres peut en réalité avoir un impact différent sur les femmes et les hommes**, ces catégories n'étant pas elles-mêmes équilibrées en terme de genre pour toute une série de raisons.

5 Jaune budgétaire 2000, publié par le gouvernement français.

6 Un programme du gouvernement britannique visant à réintégrer les chômeurs sur le marché du travail, voir <http://www.newdeal.gov.uk>

7 Analyse menée par le *Women's Budget Group* au Royaume-Uni.

LA NÉCESSITÉ D'ÉLABORER DES BUDGETS QUI PRENNENT EN COMPTE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES A ÉTÉ INTERNATIONALEMENT RECONNUE À PLUSIEURS REPRISES:

● C'est un engagement du Programme d'Action de Pékin (1995):

- Le point 345 demande de «tenir compte de la spécificité des problèmes des femmes dans les décisions budgétaires» ainsi que de «prévoir un financement suffisant pour les programmes visant à assurer l'égalité femmes-hommes».⁸

- Selon le point 346, les gouvernements devraient «s'efforcer d'examiner systématiquement la façon dont les femmes bénéficient des dépenses publiques, ajuster les budgets pour assurer l'égalité d'accès à ces dépenses, tant pour améliorer la capacité de production que pour répondre aux besoins sociaux»; ils devraient également «affecter à cette tâche des ressources suffisantes, y compris des ressources consacrées à l'analyse de l'effet différent des politiques sur l'un et l'autre sexe».

● Pour UNIFEM (le fonds des Nations Unies pour les femmes), «l'objectif est de mobiliser un soutien politique et financier pour renforcer la capacité des gouvernements ainsi que des organisations civiles à mener de telles initiatives et de soutenir une vision globale des initiatives budgétaires sensibles au genre dans tous les pays d'ici 2015».⁹

Ces engagements doivent se traduire par des actes des gouvernements à tous les niveaux. Les questions d'égalité femmes-hommes doivent être reconnues comme essentielles dans le travail de chaque ministère et dans chaque programme, quel que soit le type de dépense ou de recette publique, et pas seulement dans les domaines visant spécifiquement à améliorer la condition des femmes.

Les budgets ne sont pas de simples documents techniques, ils reflètent la façon dont les gouvernements déterminent leurs priorités, façonnent et mettent en œuvre leurs politiques. Ils sont les outils les plus importants dont disposent les responsables politiques afin de mettre en œuvre leurs décisions. Par conséquent, le budget d'un gouvernement est un indicateur de son engagement à répondre aux besoins des femmes et à atteindre l'égalité femmes-hommes.

En Suède par exemple, l'engagement politique concernant la mise à disposition de services de garde d'enfants de qualité à prix abordables (condition essentielle pour permettre aux femmes et aux hommes de choisir d'exercer un emploi rémunéré ou non) se reflète dans le budget national: les dépenses consacrées aux services publics de prise en charge des enfants représentent près de 2% du PIB. C'est en partie pour cette raison que la Suède possède l'un des taux d'emploi féminin les plus élevés d'Europe.

ARGUMENTS EN FAVEUR DE BUDGETS QUI PRENNENT EN COMPTE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Ce n'est pas être «neutre» que d'ignorer l'impact des budgets en terme de genre, c'est être aveugle. Cet aveuglement est non seulement immoral du point de vue des valeurs que nous prétendons défendre au sein de l'Union européenne, mais il est également coûteux du point de vue de l'efficacité économique, du potentiel de croissance et du bien-être des pays.

⁸ <http://www.un.org/french/womenwatch/followup/beijing5/docs/prgaction.pdf>

⁹ Communiqué de la Conférence «La prise en compte des sexes dans la budgétisation», 17 octobre 2001, Bruxelles.
http://www.unifem.org/index.php?f_page_pid=182

► L'intégration d'une dimension de genre dans les budgets permet une plus grande efficacité des dépenses publiques

Bien que cela soit rarement mesuré ou même reconnu, les inégalités femmes-hommes ont un impact négatif sur la performance globale de l'économie et imposent des coûts à la société dans son ensemble. Une analyse plus substantielle des questions de genre lors de la planification budgétaire permettrait d'améliorer l'attribution des ressources dans le sens d'un renforcement de l'égalité femmes-hommes.

Les coûts directs et indirects des politiques budgétaires ne prenant pas en compte la dimension de genre peuvent se mesurer en perte d'efficacité économique, en rendement inférieur, en développement sous-optimal des capacités des personnes et en diminution de la qualité de la vie. Des études ont montré qu'investir dans les femmes est économiquement efficace et accélère la croissance économique. Des recherches sur les inégalités femmes-hommes sur le marché du travail, par exemple, montrent que l'élimination de la discrimination basée sur le sexe en matière d'emploi et de salaires pourrait augmenter non seulement les revenus des femmes, mais également le revenu national.¹⁰

► Les inégalités dans l'éducation, une perte nette pour l'économie

Des recherches sur la croissance économique et l'éducation, menées principalement dans les pays en voie de développement, révèlent que l'absence d'investissement dans une éducation égalitaire entraîne une diminution du produit national brut (PNB) des Etats. Les Etats dans lesquels le rapport femmes-hommes pour les inscriptions à l'école primaire ou secondaire est de moins de 0,75 ont un niveau de PNB en moyenne inférieur de 25% à celui des Etats dans lesquels il y a moins d'inégalités femmes-hommes dans l'éducation.¹¹

► Le temps, c'est de l'argent

Le poids du temps de travail qui pèse sur les femmes est une contrainte importante qui se répercute également sur la croissance et le développement. Toutefois, la plupart des calculs coûts-avantages continuent de négliger le temps comme facteur économique. Si on prend en compte le facteur temps, les femmes sont une ressource humaine surexploitée et non sous-utilisée (notamment en raison de la division inégale du travail non rémunéré entre les femmes et les hommes).

2. QU'EST-CE QUE L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES BUDGETS / LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE ?

La budgétisation sensible au genre vise à analyser n'importe quelle forme de dépense ou de recette publique à partir d'une perspective de genre, c'est-à-dire à identifier les différentes implications que les recettes et les dépenses publiques ont sur les filles et les femmes, ainsi que sur différents groupes de femmes, par rapport aux garçons et aux hommes. L'objectif ultime de la budgétisation sensible au genre est d'élaborer des budgets qui favorisent activement l'égalité femmes-hommes.

10 Voir par exemple l'étude de la Banque mondiale «Engendering Development - Through Gender Equality in Rights, Resources, and Voice», 2001: <http://www.worldbank.org/gender/prr>

11 Diane Elson (1997).

LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE NE SIGNIFIE PAS :

- Créer de nouveaux budgets distincts pour les femmes.
- Ne considérer que les parties du budget explicitement liées au genre.
- Réclamer plus de dépenses et moins d'impôts.

LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE SIGNIFIE :

- L'inclusion d'une perspective de genre dans la planification et l'analyse des budgets en fonction de leur impact sur les femmes et les hommes.
- L'inclusion d'une perspective de genre dans l'ensemble du budget, y compris dans les lignes budgétaires apparemment « neutres en terme de genre ».
- La redéfinition des priorités en matière de dépenses et la restructuration de la fiscalité.

LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE A ÉGALEMENT POUR OBJECTIFS:

- D'accroître la participation des femmes à la prise de décision économique et aux procédures budgétaires.
- De favoriser la consultation et la participation du public dans la préparation et le contrôle des budgets. La budgétisation sensible au genre ne vise pas seulement à accroître la participation des femmes, mais aussi à renforcer la compréhension des questions budgétaires par l'ensemble des citoyen-ne-s.
- D'améliorer la transparence et l'efficacité en terme de résultats des décisions budgétaires des gouvernements.
- De donner la possibilité aux citoyen-ne-s de demander à leur gouvernement de rendre des comptes quant au respect de leurs engagements envers l'égalité femmes-hommes. Rendre la procédure budgétaire plus transparente et ouverte à la consultation pourrait inciter les gouvernements à prendre leurs responsabilités en élaborant des budgets sensibles au genre.
- D'offrir un outil critique permettant de réaliser le suivi des dépenses: malgré un engagement envers l'égalité femmes-hommes apparent dans le budget, les dépenses réelles peuvent ne pas contribuer à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est pourquoi il est important de ne pas se limiter aux mesures budgétaires prévues mais d'analyser également les dépenses réelles et leurs effets sur les femmes et les hommes.
- De développer un ensemble alternatif de valeurs en appliquant une évaluation par les bénéficiaires à partir de l'opinion des femmes et des hommes sur la façon dont les budgets répondent à leurs besoins.

ÉLÉMENTS À GARDER EN MÉMOIRE POUR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES BUDGETS

► Un partage inégal des ressources et du pouvoir au sein du «ménagement»

La planification et l'analyse budgétaires se fondent en général sur le ménage (ou «foyer fiscal») comme unité de base. Une telle méthode néglige cependant le fait qu'au sein du «ménagement», les ressources sont souvent réparties de manière inégale entre les femmes et les hommes. Aujourd'hui encore, dans la plupart des ménages, les femmes sont le deuxième pourvoyeur de revenus et leur revenu est souvent le plus fortement imposé.¹² Prendre le ménage comme base pour l'analyse rend dans beaucoup de cas les femmes invisibles ou les considère comme des personnes à la charge des hommes.

12 C'est ce que Diane Elson appelle le *male breadwinner bias* («parti pris de l'homme soutien de famille»), voir Diane Elson (2002).

► L'impact des décisions budgétaires sur le travail non rémunéré

Le travail privé tel que les soins aux personnes, tâches ménagères et travaux communautaires sont des éléments essentiels au fonctionnement des familles, des communautés et de la société dans son ensemble. Les **coupes budgétaires dans les dépenses publiques** et la réforme des services sociaux ayant pour but affiché d'augmenter l'efficacité économique ne font souvent que **déplacer une partie de la charge de travail du secteur public vers la sphère privée** (les ménages), accroissant ainsi la demande de travail non rémunéré, notamment de soins aux personnes. Le travail non rémunéré et non reconnu fonctionne comme un «amortisseur» permettant aux économies nationales d'absorber les effets négatifs des décisions budgétaires qui réduisent les services publics sociaux et de soins. Cependant, le **travail non rémunéré n'est pas pris en compte dans la planification budgétaire** et il est **partagé de façon inégale entre les femmes et les hommes** dans la plupart des pays. La répartition inégale du travail non rémunéré est aussi l'un des principaux obstacles à l'égalité dans le travail rémunéré et au développement entier des talents des femmes comme des hommes.

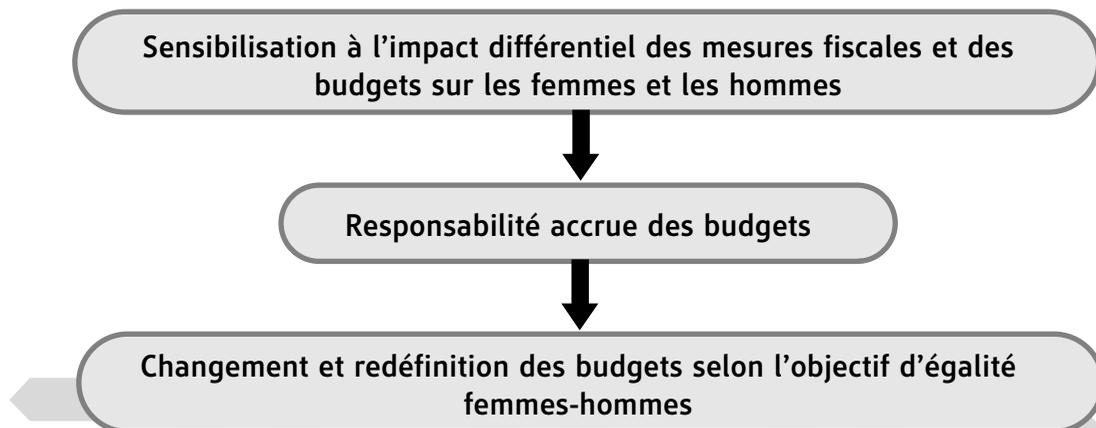
L'impact des décisions budgétaires relatives aux services publics sur les femmes et les hommes est donc étroitement lié à la quantité de travail non rémunéré requise et entreprise par chacun. Par exemple, les mesures de réduction des coûts financiers des services de santé à travers le raccourcissement de la durée du séjour des patients dans les hôpitaux déplacent souvent le fardeau des soins aux convalescents vers les femmes. Cela engendre un énorme gaspillage de ressources humaines et de fausses économies dans la mesure où les coûts pour les femmes et les ménages ne sont pas comptabilisés, de même que la perte en bien-être social et le renforcement des inégalités femmes-hommes.

«L'ANALYSE BUDGÉTAIRE SELON LE GENRE» ET «LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE»¹³

Parfois les deux termes d'«analyse budgétaire selon le genre» et de «budgétisation sensible au genre» sont employés de manière distincte: l'analyse budgétaire selon le genre concerne l'analyse de l'impact des dépenses et des recettes sur les femmes et sur les hommes. La budgétisation sensible au genre indique quant à elle que le but du processus, plus actif, est de reformuler les priorités afin de contribuer à l'égalité femmes-hommes.

Toutefois la distinction est artificielle. Un budget sensible à la dimension de genre est toujours la conséquence d'une analyse budgétaire selon le genre. Dans une société qui s'est engagée en faveur de l'égalité femmes-hommes, une analyse budgétaire selon le genre, tout en visant parfois dans un premier temps à permettre une prise de conscience, a toujours pour objectif à long terme de produire un budget sensible au genre.

Rhonda Sharp a identifié **3 objectifs interdépendants et hiérarchisés** qui montrent l'interconnexion entre l'analyse budgétaire selon le genre et la budgétisation sensible au genre:



¹³ En anglais, «gender analysis of budgets» et «gender-sensitive budgeting».

¹⁴ Vidéo de Rhonda Sharp à la conférence «Gender budgets, Financial Markets and Financing for Development» organisée par la Fondation Heinrich-Böll à Berlin les 19 et 20 février 2002.

3. L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENR DANS LES BUDGETS COMME PARTIE INTÉGRANTE:

a) Du gender mainstreaming

Le terme anglais *gender mainstreaming* fait référence à l'intégration d'une perspective de genre dans tous les domaines politiques. L'article 3.2 du Traité de la Communauté européenne¹⁵ engage la CE et ses Etats membres à «*éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes*» dans tous les domaines. En ratifiant le Traité d'Amsterdam, les gouvernements nationaux se sont engagés à mettre en œuvre la stratégie de *gender mainstreaming*.

La budgétisation sensible au genre implique l'intégration d'une dimension de genre dans les procédures budgétaires et leur évaluation, ainsi que la modification des budgets publics de sorte qu'ils contribuent à l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes. Les budgets sont un aspect parmi d'autres de l'élaboration des politiques. Il est donc du devoir des Etats membres et de l'UE de se saisir de la question de la budgétisation sensible au genre. **Si l'engagement envers le *gender mainstreaming*, c'est-à-dire l'introduction d'une dimension de genre dans tous les domaines politiques, est pris au sérieux, les budgets sensibles au genre devraient être une initiative de *gender mainstreaming* parmi d'autres.** Les Etats membres doivent donc, pour se conformer au traité, mettre en œuvre des politiques budgétaires qui prennent en compte le genre.

b) De la bonne gouvernance

Ces dernières années, et plus particulièrement dans le contexte actuel de mondialisation, les appels à la «bonne gouvernance» ont reçu de plus en plus d'écho. Le Livre blanc sur la Gouvernance dans l'Union européenne (2001) mentionne par exemple que l'Union «cherche à appliquer les principes de la bonne gouvernance» et invite l'UE à «ouvrir davantage le processus d'élaboration des politiques de l'Union européenne, afin d'assurer une participation plus large des citoyens et des organisations à leur conception et à leur application» et à favoriser «une plus grande ouverture et la responsabilisation accrue de tous les participants.»¹⁶

Si les définitions du concept de bonne gouvernance varient, des caractéristiques communes peuvent toutefois être dégagées. La bonne gouvernance signifie l'instauration de règles, de procédures et de comportements qui permettent au pouvoir d'être exercé d'une manière participative, responsable, transparente, prévisible, consensuelle, réactive, efficace/effective, inclusive/équitable et respectueuse de l'Etat de droit.

Il y a deux types d'arguments en faveur de la bonne gouvernance. D'une part, il y a des raisons morales et juridiques de vouloir que le pouvoir soit exercé d'une manière plus participative, plus transparente, et qui prenne en compte plusieurs opinions, comme par exemple celle de la société civile, dans le processus décisionnel. D'autre part, il y a des raisons liées à l'efficacité et aux résultats. Le Fonds monétaire international reconnaît que pour favoriser la croissance et l'efficacité économiques, il est de plus en plus important de favoriser la transparence des comptes gouvernementaux.¹⁷ Une étude de la Banque mondiale sur ce sujet révèle une forte corrélation entre la participation des femmes à la prise de décision et la bonne gouvernance.¹⁸

L'introduction de l'analyse budgétaire sensible au genre est une mesure parmi d'autres permettant de susciter plus de participation, de transparence et de responsabilité dans les politiques budgétaires. La budgétisation sensible au genre est donc un élément essentiel qui devrait faire partie de toutes les stratégies de bonne gouvernance.

15 Toutes les références juridiques sont basées sur le Traité de la Communauté européenne, (TCE) en vigueur en novembre 2003.

16 Approfondir la démocratie : Un Livre blanc sur la Gouvernance dans l'Union européenne, http://europa.eu.int/comm/governance/index_fr.htm

17 «Good Governance, the IMF's Role», <http://www.imf.org/external/pubs/ft/exrp/govern/govern.pdf>

18 Voir: <http://www.worldbank.org/gender>

PARTIE B: ACTEURS, CALENDRIER ET NIVEAUX D'ACTION: LES CARACTÉRISTIQUES DE L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES BUDGETS

1. LES DIFFÉRENTES PARTIES DU BUDGET, LE CALENDRIER ET LES ACTEURS

a) Recettes et dépenses publiques

L'intégration de la dimension de genre dans les budgets peut être appliquée à la partie dépenses comme à la partie recettes d'un budget public. La plupart des initiatives de budgétisation sensible au genre se concentrent sur le volet dépenses. Mais le travail du *Women's Budget Group* (Royaume Uni) par exemple concerne principalement les recettes et les effets désavantageux pour les femmes des changements dans les systèmes fiscaux et de sécurité sociale.

i) Les différentes formes de dépenses publiques

Il y a trois types de dépenses publiques:

- **Les transferts**, tels que les retraites, les allocations chômage, les allocations familiales, le congé maternité etc.
- **Les subventions**, par exemple pour les produits agricoles et alimentaires, pour les exportations etc.
- **Les services**, comme le respect du droit et le maintien de l'ordre, la santé, l'éducation, l'électricité, l'eau, les routes etc.

Des changements dans la structure des dépenses publiques ont un impact direct et indirect sur le niveau de vie des personnes. Une modification du niveau des transferts, comme par exemple celui des retraites ou des allocations chômage, modifie le revenu réel des individus, femmes et hommes. Par ailleurs, une modification du niveau des subventions, par exemple pour les produits agricoles, a souvent pour conséquence de modifier le prix des marchandises et peut donc indirectement influencer le niveau de vie.

Lors de l'analyse des effets d'un budget sur les femmes et les hommes, la somme des dépenses peut se diviser en trois catégories:

DÉPENSES TOTALES =

Dépenses ciblées sur le genre

+ Dépenses relatives à l'égalité des chances

+ Dépenses générales

Les dépenses ciblées sur le genre, également appelées dépenses sexospécifiques, concernent les besoins particuliers des femmes (ou des hommes), comme par exemple les programmes sur la santé des femmes, sur la violence domestique, les programmes spéciaux pour les femmes ayant des enfants en bas âge ou encore les projets éducatifs spécifiques destinés aux filles. Ces dépenses n'ont pas nécessairement pour objectif l'égalité femmes-hommes.

Les dépenses relatives à l'égalité des chances ont pour objectif de promouvoir l'égalité femmes-hommes, par exemple à travers un congé parental rémunéré ou des structures de prise en charge des enfants. Le degré avec lequel ces dépenses contribuent à plus d'égalité varie.

Les dépenses générales, qui dans la plupart des pays représentent 99% de toutes les dépenses de l'Etat, visent à fournir des biens et services à la communauté entière. Ce sont ces dépenses-là qui sont perçues comme neutres du point de vue du genre et il est donc particulièrement important que cette partie des dépenses soit analysée en terme de leur impact différentiel sur les femmes et les hommes.

A partir de l'examen de ces trois catégories de dépenses publiques, il est possible de produire des indicateurs pour évaluer la «sensibilité au genre» d'un budget. De tels indicateurs permettraient de mesurer la part des dépenses explicitement destinées à favoriser l'égalité femmes-hommes par rapport aux dépenses totales ou alors le volume des dépenses consacrées aux services publics d'une importance particulière pour les femmes. Idéalement, les indicateurs devraient inclure des statistiques qui reflètent dans quelle mesure le montant des dépenses se traduit par des avantages réels pour les femmes. Ces indicateurs pourraient également montrer si les dépenses réelles par tête ont augmenté ou diminué.

ii) Les recettes publiques

Du côté des recettes budgétaires de l'État, on distingue trois catégories principales de revenus: les impôts, les paiements pour service et les autres sources de revenus.

- **Les impôts:** directs (impôt sur le revenu, sur les retraites et les fonds de pension, impôt sur les sociétés, taxes commerciales etc.) et indirects (TVA -taxe sur la valeur ajoutée-, droits de succession, taxes énergétiques, droits d'accise sur l'alcool et le tabac, etc.)
- **Les paiements pour service:** frais d'électricité, d'eau, d'éducation, de santé, etc.
- **Les autres sources de revenus:** dons, revenus tirés de la vente d'actifs, etc.

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La TVA est un impôt indirect sur la consommation: dans un pays donné et pour un produit donné, elle est **identique pour tou-te-s**. Mais une augmentation de la TVA touche-t-elle pour autant les femmes et les hommes de manière identique? Parce qu'elle fait abstraction des différences de revenus entre individus, une augmentation de la TVA **affecte proportionnellement davantage les personnes à faibles revenus**, parmi lesquelles les femmes sont sur-représentées.

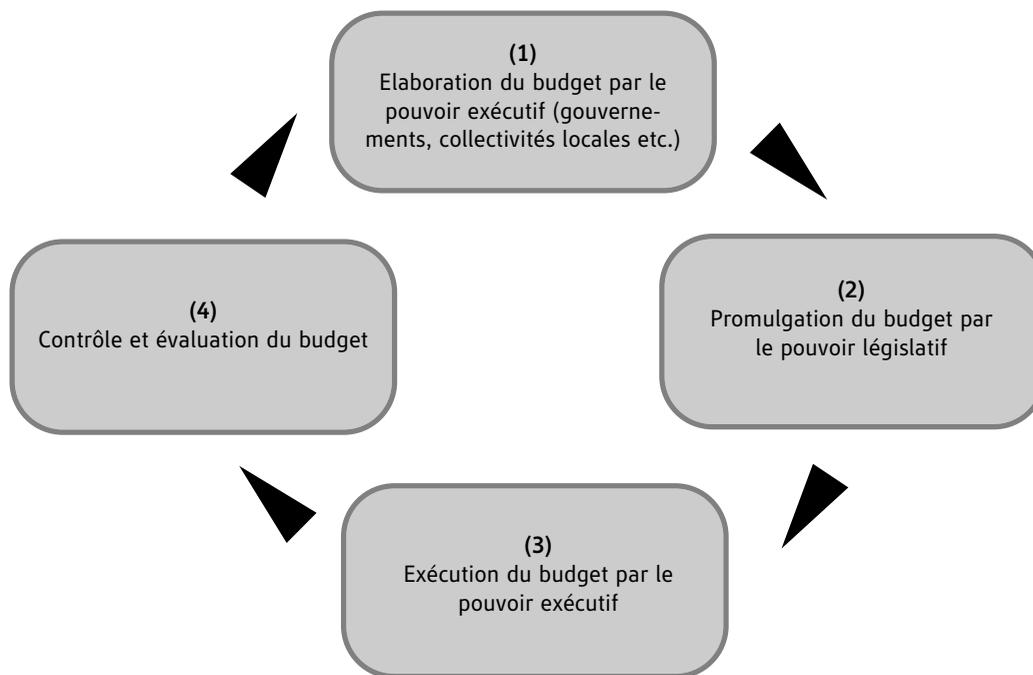
Une étude sur la TVA en Afrique du Sud montre que la TVA représente 9% du revenu des ménages très pauvres, 7,1% du revenu des ménages aisés et 5,4% du revenu de ménages très riches. D'un autre côté, une augmentation de la progressivité de l'impôt sur le revenu toucherait davantage les hommes, dont les revenus professionnels sont en moyenne plus élevés. Une telle augmentation de l'impôt sur le revenu est donc susceptible de réduire l'écart entre le revenu net disponible des femmes et des hommes. Le **choix politique du type d'impôt à augmenter est par conséquent également un choix en faveur de plus ou moins d'égalité femmes-hommes**.



b) À quel moment agir? Les différentes étapes du cycle budgétaire

Avant de planifier une initiative de budgétisation sensible au genre, il est important de définir exactement quels sont ses objectifs et d'avoir une image claire du cycle budgétaire et des moments possibles d'intervention.

La plupart des budgets publics sont prévus pour une durée annuelle et chaque année se décompose en différentes étapes du «cycle budgétaire». Le diagramme ci-dessous montre les quatre principales étapes de la procédure budgétaire. Les phases (1) et (2) sont celles de la **planification du budget**, la phase (3) a trait à la **répartition des dépenses** et la phase (4) à l'**évaluation** des budgets.



Pour parvenir à **modifier les priorités** et les politiques budgétaires, une initiative doit influencer les **phases (1) et (2)** du cycle, les plus précoces. La phase (2) est en général celle qui attire le plus l'attention de l'opinion publique mais la capacité à influencer le budget dépend à ce stade du pouvoir dévolu au pouvoir législatif dans la procédure budgétaire.

Les initiatives qui doivent en revanche cibler les **phases (3) et (4)** sont celles qui visent à **évaluer l'impact** des décisions budgétaires sur les femmes et les hommes et à favoriser une prise de conscience en montrant les effets du budget en terme d'égalité femmes-hommes et en soulignant les éventuelles déviations entre l'affectation des ressources et les dépenses réelles.

Même si un nouveau budget est élaboré chaque année, la **procédure budgétaire est un cycle continu**; c'est pourquoi une analyse budgétaire sensible au genre lancée lors des phases (3) et (4) peut être utilisée pour faire avancer des réformes au niveau des phases (1) et (2) les années suivantes. Par exemple, une initiative de budgétisation sensible au genre en Ouganda a permis de montrer que la variation entre le budget en cours et celui de l'année suivante ne dépassait pas 5% et que par conséquent, dans la plupart des cas, aucune réévaluation des priorités n'était effectuée. Une analyse à la fin de la procédure budgétaire peut donc être un bon point de départ dans certains cas pour des changements les années suivantes.

En outre, il est important d'identifier où se situe le pouvoir budgétaire à chaque étape du cycle budgétaire. Beaucoup d'initiatives visent à approcher des parlementaires parce que l'étape du débat législatif est celle qui attire le plus l'attention du public. Cependant, si le parlement n'a que des pouvoirs budgétaires très limités, aucune véritable modification du budget ne peut être obtenue à ce stade. La répartition précise des pouvoirs budgétaires varie suivant les pays, c'est pourquoi une connaissance détaillée du processus est nécessaire.

c) Acteurs et actrices en mesure de lancer des initiatives de budgétisation sensible au genre

En ratifiant le Traité d'Amsterdam, les Etats membres de l'UE se sont engagés à mettre en œuvre une stratégie de *gender mainstreaming* dans tous les domaines, il est donc de leur devoir d'intégrer une perspective de genre également dans les politiques budgétaires. Dans de nombreux cas cependant, d'autres acteurs, parlementaires ou associations de femmes notamment, ont été d'importants initiateurs d'exercices de budgétisation sensible au genre.

i) La responsabilité politique des gouvernements

Il est crucial de parvenir à un engagement politique envers la budgétisation sensible au genre de la part des responsables politiques au plus haut niveau et d'institutionnaliser le processus. Au sein du gouvernement, les initiatives doivent être menées par le Ministère des finances, et au sein du Ministère par le service du budget responsable de la planification budgétaire. Toutefois, d'autres ministères peuvent également jouer un rôle important pour faire prendre conscience des impacts sexospécifiques des dépenses et des recettes publiques.

Exemples

► **En France**, une analyse «des crédits qui concourent aux actions en faveur des droits des femmes» est imposée par la loi. Le *Jaune budgétaire* français est une annexe au budget annuel qui analyse l'impact du budget sur les hommes et les femmes.¹⁹

► **En Suède**, chaque ministère, y compris le Ministère des finances, se doit de mettre en place des objectifs chiffrés en matière d'égalité femmes-hommes dans sa proposition de programme pour la loi de finance.²⁰ Beaucoup de pays ont en revanche choisi une approche sectorielle ciblée sur quelques ministères principaux pour introduire la budgétisation sensible au genre.

► **En Norvège**, le budget 2003 inclut une perspective de genre dans quelques politiques choisies: l'accent est mis sur les implications en terme de dépenses et de recettes, sur les allocations spécifiques ainsi que sur une analyse de l'impact des choix budgétaires sur les inégalités femmes-hommes. Il est prévu que tous les secteurs seront concernés d'ici 2005.

ii) Le rôle de la société civile

Les acteurs non gouvernementaux, et plus particulièrement les **organisations de femmes**, peuvent jouer un rôle majeur dans le lancement des initiatives d'intégration de la dimension de genre dans les budgets. Après tout, les organisations non gouvernementales de femmes sont la principale source d'information sur la situation réelle des femmes dans la société. En effet, des initiatives de budgétisation sensible au genre efficaces exigent l'**utilisation combinée de connaissances sur les questions de genre et d'une expertise dans le domaine des finances et des politiques budgétaires**. Les ONG offrent une expertise en matière d'impact différentiel des budgets sur les femmes et les hommes, elles développent et diffusent les connaissances au sujet des initiatives potentielles de budgétisation sensible au genre. C'est souvent grâce aux ONG que la nécessité de mettre en place des budgets qui prennent en compte le genre à tous les niveaux est reconnue.

19 Le Jaune budgétaire a été introduit par la loi budgétaire de 2000, à l'initiative des député-e-s, voir : <http://alize.finances.gouv.fr/budget/plf2003/jaunes03/1001.pdf>

20 Chaque année, le Ministère des Finances rédige un rapport spécial sur la répartition des ressources économiques entre les femmes et les hommes dans le projet de budget du gouvernement.

La toute première initiative de budgétisation sensible au genre a été lancée par des organisations des femmes australiennes en 1984. Le gouvernement australien a mis en œuvre une analyse budgétaire selon le genre 13 ans plus tard. Au Royaume-Uni, le *Women's Budget Group* (WBG), un groupe de réflexion informel réunissant des chercheuses, des membres d'associations de femmes et de syndicats, actif depuis 1989, produit un document de consultation pré-budgétaire chaque année au mois de novembre qui décrit les principales politiques et propose des changements. Le WBG a commencé son travail en dehors du gouvernement en totale indépendance, mais cette situation a changé avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement travailliste. Depuis, le WBG a accru son influence. Il tient des réunions régulières avec des femmes et des hommes politiques ainsi qu'avec des fonctionnaires pour discuter des implications des politiques fiscales pour les femmes.

L'expérience montre également que le soutien et la participation active de la société civile ont un effet positif sur la viabilité des initiatives de budgétisation sensible au genre. La participation directe des femmes est cruciale pour le succès de telles initiatives. Les **initiatives bénéficiant de soutien à la fois au sein et en dehors du gouvernement et reposant sur un dialogue entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux se sont révélées particulièrement efficaces**. En l'absence d'obligation juridique, les initiatives de budgétisation sensible au genre dépendent souvent d'un nombre limité de personnes et de leur engagement personnel à faire avancer le processus, ce qui pose souvent des problèmes de continuité. Le but de chaque initiative devrait donc être d'obtenir un engagement juridique de la part des gouvernements au plan local, régional et/ou national.

iii) Diffuser les connaissances

Afin de s'assurer que les initiatives de budgétisation sensible au genre prennent l'importance qu'elles méritent et de poser les fondements nécessaires à un processus durable, la sensibilisation du public doit être la priorité numéro un de toute initiative. Il est par exemple important d'organiser **des ateliers, des conférences et des séminaires de formations** avec les personnes travaillant à l'élaboration des budgets, avec la société civile, les parlementaires et les gouvernements. Ces activités favorisent une prise de conscience de la façon dont les budgets ignorent le facteur genre et elles offrent des connaissances de base dans les deux domaines clés pour l'analyse des budgets selon le genre: d'une part les procédures budgétaires, la macroéconomie et la fiscalité, d'une part et les questions de genre et de discrimination envers les femmes d'autre part.

Des **publications**, comme par exemple les rapports annuels de l'organisation sud-africaine *Women's Budget Initiative* (WBI)²¹ sont un autre outil utile pour diffuser les connaissances au sujet de la budgétisation sensible au genre. Même si les différences entre les pays doivent être prises en compte dans la planification d'une initiative, l'échange de bonnes pratiques est très important pour permettre le développement d'initiatives de ce type.

d) Les niveaux d'action

Beaucoup de pays ont **décentralisé** certaines compétences liées au recouvrement des impôts et à la prise de décision budgétaire. La promotion de la budgétisation sensible au genre au niveau infra-national peut ainsi se révéler très efficace. Il est souvent **plus facile de lancer des initiatives au niveau local**. La portée restreinte de l'initiative et le contact souvent plus étroit entre les responsables politiques et la société civile rendent les choses plus faciles.

Cependant, il faut parfois se méfier du processus de décentralisation. La décentralisation des services publics ne s'accompagne que rarement d'une affectation proportionnelle des ressources financières et elle a donc pour conséquence un transfert injuste de charges sociales et financières aux régions, aux autorités locales et/ou aux ménages. L'Etat s'affranchit de sa responsabilité dans la fonction budgétaire. Dans de nombreux cas, la décentralisation aboutit également à des inégalités croissantes entre les régions.

21 <http://www.idasa.org.za>

2. MÉTHODES ET OUTILS

Diane Elson distingue sept méthodes et outils différents pour l'analyse budgétaire sensible au genre en fonction du but de l'initiative. Ces distinctions sont assez spécifiques et les termes utilisés pour chaque outil assez techniques (voir les termes originaux en anglais entre parenthèses ci-dessous) mais elles sont utiles pour mettre en relief les différents objectifs possibles des initiatives de budgétisation sensible au genre.²²

a) Analyser les politiques en fonction de leur impact sur les femmes et les hommes

(Gender-aware Policy Appraisal)

L'analyse des politiques en terme de genre repose sur l'hypothèse que les budgets doivent refléter les engagements politiques et que l'égalité femmes-hommes est l'une des questions politiques dont les budgets doivent tenir compte. Par conséquent, la première étape consiste à analyser toutes les politiques selon leur impact sur l'égalité femmes-hommes. La deuxième étape doit permettre d'examiner si des ressources suffisantes ont été allouées à la mise en œuvre des politiques. Le but est d'identifier les aspects du budget implicitement et explicitement liés au genre ainsi que les allocations de ressources relatives à ces aspects afin d'évaluer si les politiques et leurs implications budgétaires vont contribuer à renforcer ou à atténuer les inégalités existantes entre les femmes et les hommes.

Exemple :

L'analyse du programme sud-africain de réforme agraire montre que les provinces les plus pauvres d'Afrique du Sud sont disproportionnellement rurales et habitées par un nombre particulièrement élevé de femmes et d'enfants. Une analyse préliminaire en terme de genre de la situation dans ces provinces montre que l'accès des femmes à la terre et aux ressources financières a été restreint juridiquement. Il est donc important que le programme de réforme agraire reconnaisse ces inégalités et les combatte. Grâce à une analyse de cette politique en terme de genre, le programme de réforme agraire inclut désormais une formation aux questions de genre et intègre les préoccupations en matière d'égalité femmes-hommes dans son système d'évaluation et de suivi.

b) Analyser la façon dont les femmes et les hommes évaluent dans quelle mesure les budgets répondent à leurs besoins spécifiques

(Gender-disaggregated Beneficiary Assessment)

L'évaluation par les bénéficiaires femmes et hommes analyse la façon dont les femmes et les hommes évaluent si les services et les dépenses publics satisfont leurs besoins. Les bénéficiaires potentiels et réels d'un programme donnent ainsi leur avis sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de la mise en œuvre de certaines lignes budgétaires. L'idée d'une telle évaluation est très étroitement liée à celle d'une procédure budgétaire participative car elle vise à accroître la participation de la société civile et plus particulièrement des femmes dans le processus. Toutefois, dans cette méthode, la société civile n'est pas réellement incluse dans la planification budgétaire: son avis est indirectement (notamment à travers les sondages) pris en considération.

Exemple:

Dans une évaluation effectuée en Australie, on a demandé à des adultes des deux sexes s'ils souhaitaient une augmentation des dépenses publiques dans certains secteurs tels que les transports en commun, la défense nationale, l'éducation ou encore le logement. Si le sondage avait présenté des résultats ventilés par sexe, ce qui n'a malheureusement pas été le cas, il aurait probablement révélé des différences dans les évaluations des femmes et des hommes.

22 Diane Elson (1997) : «Tools for gender integration into macroeconomic policy», in : Link to Gender and Development, 2, Summer, p. 13.

c) Comparer le nombre de femmes et d'hommes touché-e-s par une dépense publique

(Gender-disaggregated Public Expenditure Incidence Analysis)

L'analyse ventilée par sexe de l'incidence des dépenses publiques consiste à examiner les dépenses publiques pour un programme donné et à **mettre en évidence la répartition de ces dépenses entre les femmes et les hommes**. Une telle analyse nécessite beaucoup de données quantitatives ventilées par sexe, données qui ne sont pas disponibles dans la plupart des cas.

Exemple:

Au **Sri Lanka**, une analyse ventilée par sexe des dépenses publiques a montré que la réduction des dépenses liées à un programme de délivrance de tickets de rations alimentaires dans les années 1980 a engendré un déficit grave de nourriture qui a principalement frappé les femmes et les filles: le taux de malnutrition a augmenté chez les filles et le poids à la naissance des bébés de mères à faibles revenus a diminué.²³

d) Analyser les recettes publiques en fonction de leur impact sur les femmes et les hommes individuellement plutôt que de raisonner en terme de «ménage»

(Gender-disaggregated Revenue/Tax Incidence Analysis)

L'analyse ventilée par sexe de l'incidence des recettes/impôts tient compte du fait que dans la plupart des cas, la part des impôts, notamment de l'impôt sur le revenu, payée par un ménage est répartie de façon inégale entre les femmes et les hommes. Cette méthode vise à analyser **le montant relatif d'impôts directs et indirects payé individuellement par les femmes et les hommes** plutôt que de raisonner en terme de ménage. Les impôts indirects comme la TVA sont ceux qui pèsent de façon particulièrement lourde et disproportionnée sur les femmes ainsi que sur les personnes à faibles revenus en général, car une proportion plus élevée de leurs revenus est absorbée par ces impôts indirects.

e) Utiliser les recherches sur l'utilisation du temps pour inclure l'impact du travail non rémunéré des femmes et des hommes dans l'analyse budgétaire

(Gender-disaggregated Analysis of the Impact of the Budget on Time Use)

Une analyse ventilée par sexe de l'impact du budget sur l'utilisation du temps souligne le lien entre les affectations budgétaires et la façon dont le temps est utilisé dans les ménages. Les budgets publics, notamment consacrés aux services publics de soins, reposent fortement sur le travail non rémunéré principalement effectué par les femmes. Les études consacrées à l'utilisation du temps révèlent que dans presque tous les pays, les femmes passent plus de temps à travailler – travail rémunéré et non rémunéré - que les hommes. Dans l'UE, **les femmes effectuent en moyenne toujours 80% du travail domestique**. Cette contribution à l'économie reste non reconnue en termes financiers. Ce n'est pourtant qu'en **incluant la valeur du travail non rémunéré que les coûts totaux, et non les seuls coûts financiers, peuvent être connus, évitant ainsi les estimations économiques faussées**. Les politiques qui imposent un fardeau financier aux familles, telles que la réduction des allocations de santé, imposent souvent également une charge supplémentaire en terme de temps, principalement supportée par les femmes. Cela représente pour les femmes un obstacle qui les empêche de s'engager dans un emploi rémunéré, de travailler à plein temps ou encore de prendre plus de responsabilités au travail. D'un autre côté, les politiques qui réduisent la charge temporelle de travail, par exemple en améliorant l'approvisionnement en eau dans les pays pauvres, contribuent à éliminer des contraintes majeures à la capacité des femmes à échapper à la pauvreté.²⁴

23 Budlender, Sharp, Kerrie (1998).

24 Exemples tirés du Programme des Nations Unies pour le développement (1997), Human Development Report, New York, Oxford University Press.

f) Viser un budget pluriannuel sensible au genre à plus long terme

(Gender-aware Medium Term Macroeconomic Policy Framework)

Un cadre politique et macroéconomique sensible au genre à moyen terme doit permettre de dépasser la perspective annuelle de la plupart des budgets et d'introduire un cadre à moyen terme pour l'évaluation de l'impact des politiques sur les femmes et les hommes. Un cadre à moyen terme offre également une vue d'ensemble sur les conséquences macroéconomiques des politiques. Le but de cette approche est d'avoir un impact sur les budgets futurs et de développer un modèle pour les budgets pluriannuels.

Exemple:

En Irlande, le gouvernement a élaboré des lignes directrices pour qu'une évaluation de l'impact de genre (*gender impact assessment*, GIA) soit incorporée dans l'exécution du Programme de développement national. Le Programme de développement national est un plan de dépenses pluriannuel qui a commencé en 2000.

g) Evaluer les budgets en fonction de leur «sensibilité» au genre

(Gender-aware Budget Statement)

Une évaluation du budget qui prend en compte le genre passe en revue le budget et son impact sur l'égalité femmes-hommes en utilisant l'une des sept méthodes et outils de Diane Elson pour mener une analyse des budgets qui prenne en compte l'égalité femmes-hommes.

LA NÉCESSITÉ DE STATISTIQUES VENTILÉES PAR SEXE

Si l'on reprend la distinction précédente entre les acteurs, les niveaux d'action et les différentes parties du budget, les études distinguent plusieurs méthodes et outils pour entreprendre un exercice de budgétisation sensible au genre.²⁵ Cependant l'utilisation de n'importe lequel de ces outils ou de n'importe laquelle des méthodes existantes dépend de la disponibilité de données ventilées par sexe. Dans beaucoup de cas, ces données ne sont pas disponibles ou sont insuffisantes.

Si l'on cherche dans la base de données d'Eurostat des statistiques concernant le «contexte économique général» ou l'«emploi», on constate que tous les indicateurs ne sont pas ventilés par sexe. En l'absence de tels indicateurs, beaucoup de décisions politiques sont prises sans que les responsables politiques aient une image claire de la situation et des besoins des femmes. La collecte de statistiques ventilées par sexe, qui reconnaît la situation différente des femmes et des hommes, est la première étape vers des politiques et des budgets sensibles au genre.

Des statistiques ventilées par sexe pouvant être compilées et comparées au niveau européen doivent être élaborées et mises à la disposition non seulement des ministères et des fonctionnaires, mais aussi de tous les acteurs, afin de permettre un débat plus large sur l'impact des politiques en terme de genre.

25 Voir par exemple Budlender, Debbie and Sharp, Rhonda et Allen, Kerri (1998), Esim, Simel (2000b).

1. POURQUOI AGIR AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Ces dernières années, des initiatives de plus en plus nombreuses ont été lancées dans les Etats membres de l'UE et des premiers efforts ont été faits au niveau de l'Union elle-même. En 2002, le Comité consultatif sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes a reconnu que les budgets constituaient «des instruments clés de la programmation politique» et a recommandé d'introduire le *gender mainstreaming* dans un nouveau domaine politique prioritaire: la politique budgétaire de l'UE.²⁶ Le Comité consultatif a formé un groupe de travail sur la budgétisation sensible au genre, auquel le Lobby européen des femmes a participé, afin d'examiner la question, d'échanger les connaissances existantes et d'explorer les possibilités d'initiatives de budgétisation sensible au genre au niveau de l'UE. En mai 2003, le Comité a adopté un avis relatif à la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans l'élaboration du budget:²⁷

RECONNAISSANT QUE «L'EXIGENCE DE PRISE EN COMPTE DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES DANS L'ÉLABORATION DU BUDGET PREND SA SOURCE DANS L'ENGAGEMENT DE L'UE EN FAVEUR D'UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES», LE COMITÉ CONSULTATIF PROPOSE QUE LA COMMISSION EUROPÉENNE PRENNE LES MESURES SUIVANTES:

- ▶ Lancement par la Direction Générale du Budget, en coopération avec les DG Emploi et Régions, d'une étude de faisabilité visant à identifier la méthodologie et les outils appropriés permettant de mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre dans la politique macroéconomique et financière et dans d'autres secteurs clés des dépenses de l'UE fin 2003;
- ▶ Réalisation d'une évaluation basée sur le genre des dépenses des Fonds structurels européens (FSE) en tant qu'élément de la revue du FSE à mi-parcours (2003-2004);
- ▶ Evaluation de l'impact en terme de genre de tous les éléments de la procédure budgétaire, dans le cadre de la politique de la CE pour l'étude d'impact intégrée des processus politiques;
- ▶ Echange de bonnes pratiques et allocation des ressources financières de façon à encourager les initiatives d'intégration de la dimension de genre dans les budgets au niveau national.

Le **Parlement européen** a également souligné l'importance des initiatives de budgétisation sensible au genre dans un rapport d'initiative de Fiorella Ghilardotti (Italie, Parti socialiste européen) membre de la Commission des droits des femmes, et a demandé des mesures concrètes telles que la création d'un réseau européen d'acteurs appliquant la budgétisation sensible au genre et l'adoption d'une communication de la Commission sur la budgétisation sensible au genre prévoyant l'élaboration d'indicateurs et de mesures d'étalonnage d'ici deux ans. Le rapport souligne la nécessité de renforcer la volonté politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et met l'accent sur le besoin de campagnes d'information au sujet de la budgétisation sensible au genre.²⁸

²⁶ Comité consultatif sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, «Avis concernant la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité hommes-femmes dans les politiques de l'UE» (20 février 2002)

http://www.europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/strategy/advcom10.pdf

²⁷ Comité consultatif sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, «Avis relatif à la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans l'élaboration du budget» (mai 2003)

http://www.europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/strategy/egalite_homes_femmes_fr.pdf

²⁸ Parlement européen, Commission des droits de la femme et de l'égalité des chances: «Rapport sur le gender budgeting: l'établissement des budgets publics selon la perspective de genre», 2002/2198(INI), Rapporteuse: Fiorella Ghilardotti, 16 juin 2003.

http://europa.eu.int/comm/development/index_fr.htm

Sur la base de ces premiers efforts, il est désormais nécessaire que tous les acteurs, y compris les ONG de femmes actives aux niveaux national et européen, réfléchissent aux prochaines étapes concrètes qui devront être franchies afin de mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre au niveau de l'UE.

Les initiatives visant à introduire une analyse budgétaire sensible au genre au niveau européen pourraient poursuivre deux objectifs essentiels:

a) Introduire une analyse budgétaire sensible au genre dans différentes procédures budgétaires de l'UE

- ❶ Analyser le budget de l'UE (ou une ligne budgétaire choisie) selon son impact sur les femmes et les hommes.
- ❷ Passer en revue le processus de *gender mainstreaming* dans les Fonds structurels.
- ❸ Passer en revue le processus de *gender mainstreaming* dans les Grandes orientations des politiques économiques (GOPE).
- ❹ Travailler à l'établissement de mécanismes tels que des rapports annuels pour garantir l'inclusion d'une analyse budgétaire sensible au genre dans la planification du budget.
- ❺ Utiliser la budgétisation sensible au genre pour analyser l'efficacité de l'engagement de l'UE à inclure une perspective de genre dans les activités de coopération avec les pays ACP.²⁹

b) Garantir un meilleur échange entre les expériences existantes dans les Etats membres et sensibiliser les citoyens-ne-s aux questions apparentées

(liens entre les politiques macroéconomiques et le genre, dimension de genre des budgets, etc.)

- ❶ Recueillir des informations sur les travaux existants.
- ❷ Etablir des contacts entre les initiatives existantes dans les Etats membres.
- ❸ Organiser des ateliers de réflexion avec les organisations intéressées (les associations de femmes, les organisations travaillant sur les questions économiques et financières) aux niveaux européen et national.
- ❹ Développer un manuel pour les organisations de femmes: «Comment initier des politiques de budgétisation sensible au genre?».
- ❺ Développer un guide des bonnes pratiques et des expériences déjà réalisées dans les Etats membres.

Ces objectifs exigent une meilleure connaissance des questions de genre dans les politiques économiques. **Des données et des statistiques ventilées par sexe** sont indispensables, de même que davantage de **recherche** et un développement de l'**expertise** sur la pertinence et la rationalité économique de la budgétisation sensible au genre.

La création d'un **Institut européen de l'égalité femmes-hommes**, comme il en a été fait la recommandation par le Comité consultatif sur l'égalité des chances³⁰, pourrait favoriser la recherche sur les liens entre la macroéconomie et le genre en créant un réseau d'expert-e-s en matière de genre et en institutionnalisant des échanges réguliers. En coopération avec Eurostat, un tel institut pourrait également contribuer à l'amélioration des statistiques ventilées par sexe et à leur utilisation par tous les acteurs.

²⁹ Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Pour plus d'information sur la politique de l'UE concernant les pays ACP, voir http://europa.eu.int/comm/development/index_fr.htm

³⁰ Comité consultatif sur l'égalité des chances : «Avis concernant la mise en œuvre de l'intégration de la dimension d'égalité hommes-femmes dans les politiques de l'UE» (20 février 2002).

c) L'UE, moteur de l'intégration de la dimension de genre dans les budgets

En premier lieu, l'UE devrait commencer à introduire des initiatives de budgétisation sensible au genre dans son propre processus budgétaire. En même temps, il est important de reconnaître que l'UE joue également un rôle important dans le lancement et le renforcement des initiatives au niveau des Etats membres. Si les budgets d'Etat sont des instruments nationaux qui relèvent donc de la compétence des Etats membres, la contribution du niveau européen pourrait être de fournir une inspiration, d'inciter à développer des outils et des méthodes, de lancer des projets pilotes, d'évaluer les progrès accomplis et d'encourager l'échange de bonnes pratiques.

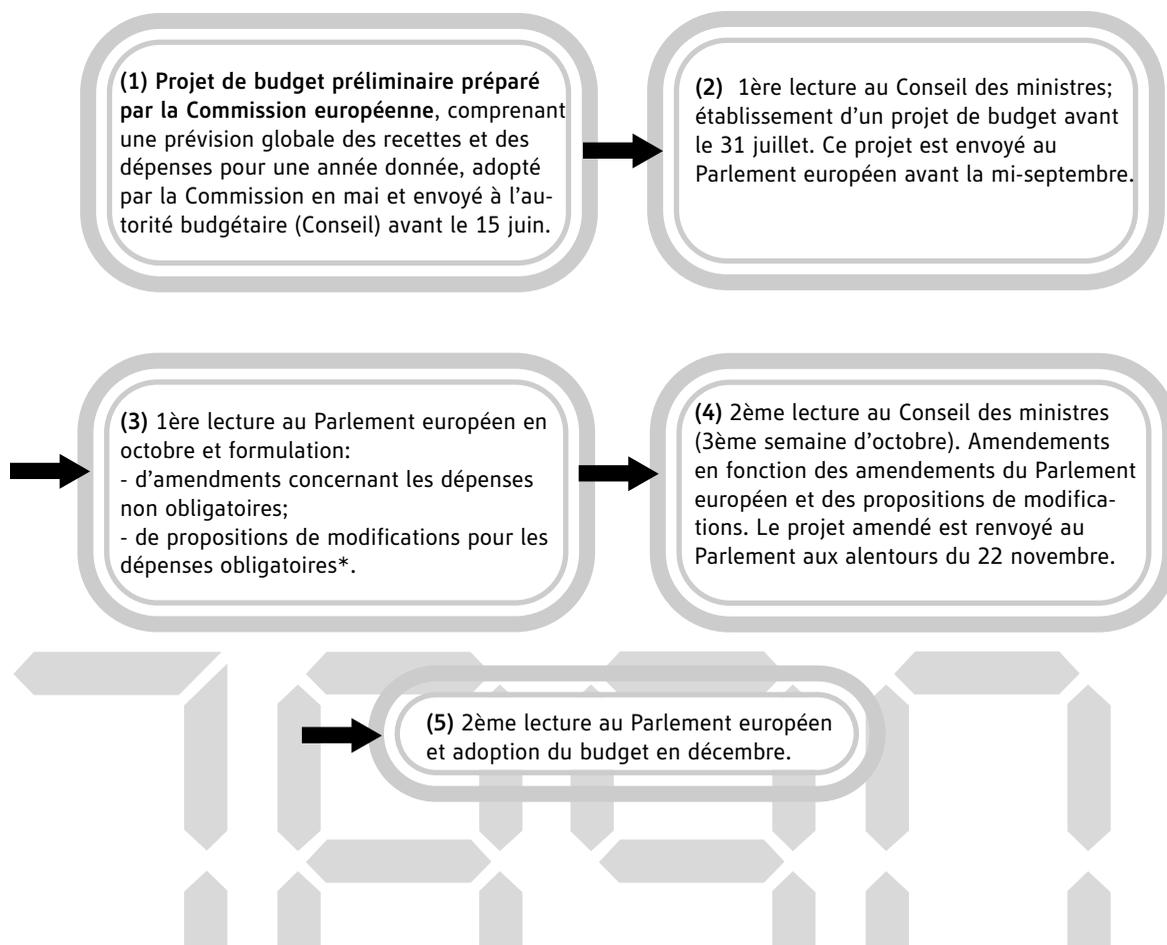
2. LA PROCEDURE BUDGÉTAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE

La procédure budgétaire de l'UE est assez semblable aux procédures budgétaires nationales en terme de calendrier. Toutefois, le pouvoir budgétaire est réparti de manière différente entre les trois institutions que sont le Parlement, le Conseil des ministres et la Commission européenne. En effet, la distinction traditionnelle entre l'«exécutif» et le «législatif» n'est pas toujours applicable au système européen.

CALENDRIER

I Elaboration et promulgation du budget

Selon l'article 272 du traité CE, les deux autorités budgétaires de l'UE (c'est-à-dire celles qui prennent les décisions financières) sont le **Conseil des ministres et le Parlement européen**, la Commission européenne participant également à la procédure. Le calendrier officiel pour la prise de décision concernant le budget de l'année suivante s'étend **du 1^{er} septembre au 31 décembre**. Toutefois, la description du cycle budgétaire ci-dessous décrit le calendrier appliqué dans les faits depuis 1977:



*Le budget de la CE distingue les *dépenses obligatoires* des *dépenses non obligatoires*.

Les **dépenses obligatoires** résultent nécessairement des Traités ou des actes adoptés d'après les Traités. En ce qui concerne ces dépenses, le Parlement européen peut seulement proposer des modifications mais le Conseil des ministres a le dernier mot. Elles représentent actuellement environ 45% du budget de l'UE.

Concernant les **dépenses non obligatoires**, c'est-à-dire celles qui ne résultent pas directement des Traités, c'est le Parlement qui a le dernier mot et il prend la décision finale lors de la 2^{ème} lecture. Il existe cependant un taux maximal d'augmentation des dépenses non obligatoires qui limite les pouvoirs du Parlement européen.

UN POUVOIR BUDGÉTAIRE ENTIER POUR LE PARLEMENT EUROPÉEN

La distinction entre les dépenses obligatoires et non obligatoires, et les pouvoirs restreints du Parlement européen résultant de cette distinction, sont depuis longtemps remis en cause. La Commissaire européenne au Budget, Michaela Schreyer, a qualifié cette séparation d'*anachronique* et d'autres, comme le Chancelier allemand Gerhard Schröder et l'ancien Premier ministre français Lionel Jospin, ont réclamé dans leurs prises de position sur l'avenir de l'Europe des pouvoirs budgétaires entiers pour le Parlement européen.

Dans son projet de Traité constitutionnel pour l'Union européenne, la Convention sur l'Avenir de l'Europe a suggéré d'abolir la distinction entre dépenses obligatoires et non obligatoires et de donner des pouvoirs budgétaires entiers au Parlement européen. En janvier 2004, aucune décision finale n'avait été prise sur la Constitution européenne par la Conférence intergouvernementale.

II Exécution du budget

L'article 274 du Traité CE stipule que la Commission européenne est responsable de l'exécution du budget. L'exécution du budget est régie par des règlements financiers dans le cadre de l'article 279. Cependant, la Commission s'en remet aux Etats membres pour mettre en œuvre certaines politiques: par exemple, en matière de Fonds structurels, la Commission décide des montants à octroyer et des conditions d'exécution, mais les Etats membres choisissent quels projets ils souhaitent financer et se chargent de la gestion quotidienne.

III Audit et évaluation du budget

Dans le cadre institutionnel européen, l'exécution du budget est contrôlée :

- en **interne** par chaque institution pour ses propres dépenses (par un contrôleur financier de l'institution);
- en **externe** par la Cour des comptes et le Parlement européen.

La **Cour des comptes** prépare chaque année un rapport sur les recettes et les dépenses du budget de l'UE, y compris les Fonds structurels. Ce rapport est présenté au Parlement qui, sur la base d'une recommandation du Conseil, met fin à la responsabilité de la Commission pour la gestion du budget en lui octroyant la décharge budgétaire.

Par un **accord inter-institutionnel**, le Parlement, le Conseil et la Commission décident des Perspectives financières pour les dépenses communautaires. Ces perspectives établissent le montant maximal des dépenses ainsi que des différentes *rubriques*, qui désignent les principales priorités budgétaires pour la période à venir. Dans l'accord inter-institutionnel pour la période 2000-2006, ces rubriques sont: agriculture, actions structurelles, politiques internes de l'UE, actions extérieures, aides de pré-adhésion et dépenses administratives.

Bien qu'il s'inscrive dans un **cadre pluriannuel**, le budget lui-même reste élaboré de façon annuelle: le niveau réel des dépenses ainsi que la façon dont les dépenses sont réparties entre les différentes rubriques sont décidés chaque année.

3. EXEMPLES SUR LA FAÇON DONT DES INITIATIVES DE BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE POURRAIENT ÊTRE LANÇÉES AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE.

a) Identifier chaque année les dépenses concernant l'égalité femmes-hommes dans le budget de l'UE

Afin de sensibiliser au rôle important des décisions budgétaires dans la mise en œuvre des engagements politiques, entreprendre une analyse du pourcentage de dépenses concernant l'égalité femmes-hommes dans le budget total peut être très utile.

b) Choisir des lignes budgétaires spécifiques du budget de l'UE et mener une analyse budgétaire sensible au genre par secteur

i) Choisir un programme spécifique

Le programme URBAN III par exemple (dans le cadre du Fonds européen pour le développement régional) a pour objectif le développement économique et social des zones urbaines et ne vise donc pas explicitement à promouvoir l'égalité femmes-hommes. Analyser l'impact des fonds alloués au sein d'URBAN II en relation avec la promotion de l'égalité femmes-hommes permettrait néanmoins de montrer la façon dont URBAN II contribue à plus ou moins d'égalité par exemple à travers un niveau élevé d'investissements ciblés dans les transports publics. Les transports publics améliorent d'ordinaire la mobilité des femmes qui les utilisent proportionnellement plus que les hommes. L'argent investi dans le développement des transports publics peut ainsi influencer positivement tous les aspects de la vie économique et sociale des femmes.

ii) Les Fonds structurels

Les Fonds structurels représentent environ 1/3 du budget de l'UE. Le programme des Fonds structurels pour la période 2000-2006 a intégré la dimension de genre dans ses principes directeurs.

Jusqu'à présent, l'engagement le plus clair envers l'égalité femmes-hommes se trouve dans les objectifs du Fonds social européen (FSE). Malgré un processus de suivi permanent du FSE, en particulier à travers la Stratégie européenne pour l'Emploi et le Processus d'inclusion sociale, les résultats sont très décevants en termes d'avancées positives pour l'égalité femmes-hommes.

Un exemple précis est celui du programme EQUAL, financé par le Fonds social européen. EQUAL vise à combattre la discrimination et les inégalités rencontrées par «celles et ceux qui travaillent ou qui sont à la recherche d'un emploi» parmi les groupes visés à l'article 13 du Traité d'Amsterdam. EQUAL a incorporé NOW, une initiative antérieure spécifiquement consacrée aux femmes qui avait donné de très bons résultats.

La division du budget d'EQUAL en six priorités thématiques (capacité d'insertion professionnelle, esprit d'entreprise, capacité d'adaptation, égalité des chances pour les femmes et les hommes, demandeurs d'asile et assistance technique) montre qu'en moyenne seuls 15% des financements sont consacrés à l'égalité des chances, le pourcentage le plus bas se trouvant au Royaume-Uni avec 5% seulement.³¹

L'ensemble du programme repose sur le principe de *gender mainstreaming*, ce qui signifie qu'une perspective de genre devrait être intégrée dans les 6 priorités. Cependant, les descriptions des priorités autres que l'égalité des chances ne mentionnent pas le genre. Une analyse plus précise de tous les projets réalisés dans le cadre d'EQUAL permettrait de souligner le montant des fonds réellement dédiés à la promotion de l'égalité femmes-hommes sur le marché du travail. Elle permettrait également d'évaluer l'efficacité politique de la stratégie de *mainstreaming* par rapport au programme antérieur NOW spécifiquement consacré aux femmes.

³¹ Répartition du budget d'EQUAL pour chaque Etat membre:

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equal/index.cfm?file=detart.cfm&nav_id_menu=10035&art_id=10218&lang_id=5&news_flash=N&news=N&CFID=38&CFTOKEN=7446370

iii) Les Grandes orientations des politiques économiques (GOPE)

Pendant sa présidence de l'UE de juillet à décembre 2001, le Gouvernement belge a organisé, avec le soutien de la Commission européenne, un séminaire d'une journée visant à renforcer l'intégration d'une perspective de genre dans le travail du Conseil ECOFIN en explorant la façon dont le *gender mainstreaming* pourrait être appliqué aux Grandes orientations des politiques économiques (GOPE). Les GOPE constituent l'un des principaux documents de politique économique au niveau de l'UE. Elles sont adoptées annuellement par le Conseil des ministres et offrent des recommandations sur la conduite et la coordination des politiques économiques.

L'une des conclusions du séminaire de la Présidence belge était que le développement de la budgétisation sensible au genre dans les Etats membres devait être encouragée, mais qu'un engagement formel à mettre en place la budgétisation sensible au genre au niveau européen en tant qu'élément de la stratégie de *gender mainstreaming* était également nécessaire.

Le travail de suivi en relation avec les GOPE peut ne sembler qu'indirectement lié à la budgétisation sensible au genre mais il est important de mettre en avant l'interdépendance entre les budgets et les politiques macroéconomiques, ainsi que l'intégration d'une perspective de genre dans les GOPE et dans le travail du Conseil ECOFIN.

4. AUTRES SUGGESTIONS

Créer des réseaux

Pour promouvoir davantage la budgétisation sensible au genre, il est important d'établir des liens plus étroits entre les initiatives existantes, les organisations de femmes et les organisations travaillant sur les questions économiques et financières. La réussite de la budgétisation sensible au genre ne sera possible qu'à travers la combinaison d'une connaissance approfondie des questions de genre et d'une expertise financière.

Ateliers, séminaires et formation

Des expériences menées en Afrique du Sud ainsi que dans beaucoup d'autres pays ont prouvé que la manière la plus efficace d'obtenir que des personnes s'engagent dans des initiatives d'intégration de la dimension de genre dans les budgets est l'organisation d'ateliers sur la question. Les ateliers permettent de fournir une introduction de base aux questions de genre et aux questions budgétaires et ont pour objectif le renforcement des capacités. Ils fournissent également un forum au sein duquel il est possible d'apprendre des expériences antérieures tout en partageant des idées sur des projets futurs.

«Comment mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre»: un manuel pour les organisations de femmes

L'évaluation des initiatives antérieures révèle l'importance de l'échange d'information sur le sujet. Il existe déjà plusieurs publications qui visent à fournir des informations générales sur la budgétisation sensible au genre ainsi qu'une sorte de boîte à outils pour l'introduction d'initiatives. Par exemple:

● Budlender, Debbie, Rhonda Sharp, et Kerri Allen, «*How to do a gender-sensitive budget analysis. Contemporary research and practice*», Agence australienne pour le développement international, Canberra, et Secrétariat du Commonwealth, Londres, 1998.

● The International Budget Project, «*A Guide to Budget Work for NGOs*», voir: <http://www.internationalbudget.org/resources/guide/index.htm>. Cette introduction s'intéresse aux travaux budgétaires appliqués en général plutôt qu'à la budgétisation sensible au genre en particulier.

● Budlender, Debbie, «*An Introduction to the Fifth Women's Budget*», South African Women's Budget Initiative (WBI), 2001, voir: <http://www.idasa.org.za>



Au niveau européen, **un manuel pour les organisations de femmes** devrait se concentrer sur la spécificité du contexte politique européen (expliquant par exemple la procédure budgétaire européenne et la répartition des compétences entre les Etats membres et l'UE) ainsi que sur les exigences spécifiques de la budgétisation sensible au genre au niveau européen. Un tel manuel permettrait de favoriser la prise de conscience de la nécessité d'une analyse budgétaire sensible au genre dans les pays européens, d'encourager le lancement d'initiatives en présentant des exemples d'expériences réussies menées dans les pays voisins et de faciliter le développement ultérieur de la recherche sur le sujet. Il pourrait également servir à sensibiliser les fonctionnaires et les dirigeant-e-s travaillant sur le budget de l'UE.

Echange de bonnes pratiques et d'expériences dans les Etats membres

L'échange des bonnes pratiques a permis de lancer beaucoup de nouvelles initiatives de budgétisation sensible au genre et d'améliorer des méthodes encore relativement récentes. Il est vrai que les différences de contexte politique et de procédure budgétaire doivent être prises en considération. Pourtant, l'utilisation combinée d'expertises différentes et d'expériences existantes est essentielle.

Il serait également intéressant d'évaluer les initiatives de budgétisation sensible au genre dans les Etats membres de l'UE. Comme le montre le tableau de la partie D, beaucoup d'initiatives ont été lancées ces dernières années dans plusieurs pays de l'UE. Un suivi de ces initiatives doit être assuré. Le développement d'exemples de bonnes pratiques serait facilité par davantage d'échanges à travers des conférences et des séminaires sur le sujet.



PARTIE D: APERÇU DE CERTAINES INITIATIVES³² ENTREPRISES DANS DES PAYS EUROPÉENS³³

PAYS	INITIATIVES
ALLEMAGNE	<p>Conférence sur «Gender Budgets, Financial Markets, and Financing for Development», Heinrich-Böll-Stiftung (février 2002): http://www.boell.de</p> <p>Berlin et la région Saxe-Anhalt mettent en œuvre des initiatives de budgétisation sensible au genre, voir: http://www.berlin.de/senwiarbfrau/frauen/gender_gs/budget.html et http://www.sachsen-anhalt.de</p> <p>L'ONG <i>Frauenforum</i> a initié des travaux sur la budgétisation sensible au genre, voir: http://www.nro-frauenforum.de/</p>
AUTRICHE	<p>Une procédure de test de l'impact de genre est déjà en place et une étude de faisabilité a été menée. Rôle actif de conseil de l'<i>Institut für Volkswirtschaftstheorie und -politik</i> (notamment en matière d'évaluation des inégalités femmes-hommes dans les politiques financières de l'Autriche): http://www.wu-wien.ac.at/wwwu/institute/vwl</p> <p>Le Conseil gouvernemental pour l'égalité des chances a demandé au ministre des finances de préparer un livret méthodologique sur l'introduction de la budgétisation sensible au genre.</p>
BELGIQUE	<p>La Présidence belge de l'UE a pris l'initiative d'introduire le <i>gender mainstreaming</i> dans les Grandes orientations des politiques économiques de l'UE.</p> <p>Conférence «Gender Responsive Budget Initiatives: Some Key Dimensions and Practical Examples» (UNIFEM, octobre 2001).</p> <p>L'ONG <i>Commission Femmes et Développement</i> a réalisé des travaux d'intégration de la dimension de genre dans les budgets, en particulier pour les questions liées au développement, voir: http://www.dgdc.be/fr/themes/gender/cfd/content.html</p> <p>Le gouvernement fédéral a créé un groupe de travail sur la budgétisation sensible au genre en mars 2002. L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a publié une brochure sur l'analyse budgétaire selon le genre et organisé un séminaire en novembre 2003.</p>
BULGARIE	<p>L'Alliance des femmes pour le développement en Bulgarie a organisé un atelier en octobre 2003 pour les femmes travaillant dans les ONG, les institutions et l'administration d'Etat. Le sujet principal était «Femmes, travail et mondialisation» et l'un des sous-thèmes était la budgétisation sensible au genre.</p> <p>L'Institut national des statistiques a mené un sondage sur le «budget temps» des Bulgares d'octobre 2001 à octobre 2002, dans le cadre d'un programme de recensement de la population et des logements. Les résultats étaient ventilés par sexe.</p>
ESPAGNE	<p>Institut national des femmes (<i>Instituto de la Mujer</i>): le quatrième Plan d'action pour l'égalité des chances (2003-2006) inclue une proposition d'étude sur la possibilité d'introduire certains changements dans le budget national afin d'adopter une perspective de genre.</p> <p>Bureau des femmes du Pays basque, <i>Emakunde</i>: librairie virtuelle contenant des ressources sur la budgétisation sensible au genre, voir: http://www.infopolis.es/usuarios/biblioteca</p>
FRANCE	<p>Le «Jaune budgétaire», présentation du budget prenant en compte la dimension de genre, publié par le gouvernement parallèlement au projet de budget annuel, a été introduit en 2000.</p> <p>http://www.social.gouv.fr/femmes/gd_doss/moyens.htm</p> <p>http://alize.finances.gouv.fr/budget/plf2003/jaunes03/1001.pdf</p>
IRLANDE	<p>Une étude d'impact en terme de genre a été incorporée dans la mise en œuvre du Plan de développement national, un programme de dépenses pluriannuel débutant en 2000.</p> <p>Séminaire intitulé «Gender Responsive Budgeting» organisé en octobre 2003 par l'Unité pour l'égalité femmes-hommes du Ministère de la Justice, de l'Égalité et de la Réforme judiciaire, voir: http://www.ndpgenderequality.ie/newproj/newproj_12.html</p>

32 Cette liste n'est pas exhaustive.

33 Les Etats membres de l'UE en décembre 2003, plus 12 pays adhérents.

ITALIE	Atelier international en septembre 2000, «L'audit en terme de genre des budgets gouvernementaux», soutenu par la Commission italienne pour l'égalité des chances. Etude de faisabilité sur la budgétisation sensible au genre dans l'administration publique (2002): www.eurete.it/news%20eventi%20vetrina/eventi/2003/invito%20170203.pdf	
PAYS-BAS	L'ONG <i>Vrouwen Alliantie</i> prépare un manuel sur l'analyse budgétaire selon le genre pour les groupes locaux et effectue des recherches sur la budgétisation sensible au genre dans les provinces de Gelderland et d'Overijssel en coopération avec l'Université de Wageningen. Une réunion transnationale d'expert-e-s sur la budgétisation sensible au genre est prévue pour décembre 2004.	
ROYAUME-UNI	<i>Women's Budget Group</i> : réunions régulières avec le Trésor, analyse pré-budgétaire, publications sur la macroéconomie et le genre/la budgétisation sensible au genre. Le <i>Treasury Guidance for Spending Review</i> contraint tous les organes gouvernementaux à examiner les effets distributifs majeurs, y compris les effets de genre, voir: http://www.wbg.org.uk/GBA.htm Ecosse : création du <i>Scottish Women's Budget Group</i> au sein de l'ONG <i>Engender</i> en 1999 qui réalise un audit annuel selon le genre. Le <i>Scottish Executive Committee</i> s'est engagé à intégrer une perspective d'égalité femmes-hommes dans sa procédure budgétaire et a lancé une étude de faisabilité dans ce but, voir http://www.engender.org.uk/budget.html Pays de Galle : lancement du <i>Welsh Gender Budgeting Group</i> en 2002.	
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Le Conseil gouvernemental pour l'égalité des chances a demandé au ministre des finances de préparer un livret méthodologique sur l'introduction de la budgétisation sensible au genre.	
DANEMARK	Un projet pilote de budget sensible au genre a été présenté dans le Plan d'action sur le <i>gender mainstreaming</i> pour 2002-2006. Un groupe d'expert-e-s issu-e-s de différents ministères sera mis en place d'ici 2003 et présentera ses conclusions en 2004.	Dans le Plan d'action du Conseil nordique des ministres pour la coopération en matière d'égalité femmes-hommes pour 2001-2005 , les budgets sensibles au genre sont une priorité.
FINLANDE	Le Ministère de la santé et des affaires sociales prépare une évaluation de l'impact de ses budgets en terme de genre. Analyse de l'impact en terme de genre d'une large réforme du système des retraites.	Création du Groupe de travail nordique sur la budgétisation sensible au genre qui est encore dans sa phase inaugurale. Les ministres en charge de la coopération nordique (<i>Samarbeidsministrene</i>) se sont mis d'accord pour inclure une perspective de genre dans le budget nordique pour 2003.
SUÈDE	Chaque ministère doit mettre en place des objectifs en matière d'égalité femmes-hommes au sein des programmes proposés dans le cadre de la loi budgétaire. Chaque année, le Ministère des finances publie un rapport spécial sur la répartition des ressources économiques entre les femmes et les hommes dans le projet de budget du gouvernement. Automne 2002: projet pilote visant à rendre les questions d'égalité femmes-hommes visibles tout au long de la procédure budgétaire. Ce projet est conduit en coopération entre la division pour l'égalité femmes-hommes et le département du budget du Ministère des finances. Objectif: développer une méthodologie et des outils et préparer un plan d'action couvrant l'ensemble de la procédure budgétaire. Le bien-être social, le développement régional et les transports ont été sélectionnés comme domaines pilotes.	



BIBLIOGRAPHIE

- ▶ **Budlender, Debbie:** «An Introduction to the Fifth Women's Budget», South African Women's Budget Initiative (WBI), 2001 <http://www.idasa.org.za>
- ▶ **Budlender, Debbie, Rhonda Sharp et Kerri Allen:** «How to do a gender-sensitive budget analysis. Contemporary research and practice», Agence australienne pour le développement international, Canberra, et Secrétariat du Commonwealth, Londres, 1998.
- ▶ **Budlender, Debbie:** Review of gender budget initiatives, Community Agency for Social Enquiry.
- ▶ **Çagatay, Nilüfer, Mümtaz Keklik, Radhika Lal, et James Lang:** «Budgets as if people mattered: democratizing macroeconomic policies», UNDP, 2000, <http://www.undp.org/seped/publications/budgets.doc>
- ▶ **Elson, Diane:** Macroeconomics and Macroeconomic Policy from a Gender Perspective, Public Hearing of Study Commission «Globalisation of the World Economy-Challenges and Responses», Deutscher Bundestag, 18 février 2002, http://www.bundestag.de/parlament/kommissionen/archiv/welt/welt_gender/weltto114_stell001a.pdf
- ▶ **Elson, Diane:** «Gender Responsive Budget Initiatives: Some Key Dimensions and Practical Examples», Conférence de UNIFEM, de l'OCDE et du Conseil nordique, organisée sous les auspices du gouvernement belge, Bruxelles, 16 et 17 octobre 2001.
- ▶ **Esim, Simel (2000a):** «Impact of Government Budgets on Poverty and Gender Equality», rapport préparé par l'Inter-Agency Workshop on Improving the Effectiveness of Integrating Gender Into Governments Budgets, Secrétariat du Commonwealth, 26 et 27 avril 2000.
- ▶ **Esim, Simel (2000b):** «Gender Analysis of Budgets for CEE and CIS Regions: A Tool for Improving Accountability and Achieving Effective Policy Implementation», UNIFEM.
- ▶ **Gerhard, Ute, Knijn Trudie, et Anja Weckwert (sous la dir.):** Erwerbstätige Mütter: Ein europäischer Vergleich, Beck'sche Reihe, 2003.
- ▶ **Quack, Sigrid, et Bob Hancké:** «Women in Decision-Making in Finance», in co-operation with the European Network «Women in Decision-Making», 1997
http://europa.eu.int/comm/dgs/employment_social/publicat/equ-opp/women-finance_en.pdf
- ▶ **van Staeveren, Irene:** «Global Finance and Gender», in Scholte, Jan Aart, et Albrecht Schnabel (sous la dir.), Civil Society and Global Finance, Routledge, Londres, 2002.
- ▶ **The International Budget Project:** «A Guide to Budget Work for NGOs»
<http://www.internationalbudget.org/resources/guide/index.htm>
- ▶ Communiqué de la conférence de **UNIFEM** «Towards Gender-Responsive Budgeting - Strengthening economic and financial governance through gender responsive budgeting», Bruxelles, 17 octobre 2001.
http://www.unifem.undp.org/gender_budgets/communiqu.html
- ▶ Livre blanc sur la gouvernance dans l'Union Européenne, (2001),
http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/cnc/2001/com2001_0428fr01.pdf

RESSOURCES EN LIGNE:

LES INITIATIVES SUIVANTES SE SERVENT D'INTERNET POUR SENSIBILISER LE PUBLIC AUX INITIATIVES DE BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE:

- Bureau des femmes du Pays Basque: librairie virtuelle contenant des ressources sur la budgétisation sensible au genre: <http://www.infopolis.es/usuarios/bibliotec.htm>
- Bridge (notes sur genre et développement) – Infozone: <http://www.ids.ac.uk/bridge/page2.html>
- Engender, Women's Budget Group, Ecosse: <http://www.engender.org.uk>
- Genderstats: une banque de données de statistiques sur l'égalité femmes-hommes, Banque mondiale: <http://genderstats.worldbank.org>
- Heinrich-Böll-Stiftung: compte-rendu de la conférence «Gender Budgets, Financial Markets and Financing for Development», Berlin, 19 et 20 février 2002: <http://www.glow-boell.de>
- Siyanda: base de données en ligne proposant des ressources et des informations sur les questions de genre: <http://www.siyanda.org>
- Documents de la Conférence de haut niveau organisée par UNIFEM, l'OCDE, le Conseil nordique et le gouvernement belge, «Towards Gender Responsive Budgeting», 16 et 17 octobre 2001: <http://www.dgdc.be/fr/themes/gender/conference/content.html>
- Secrétariat du Commonwealth: <http://www.thecommonwealth.org/gender/index1.htm>
- Centre on Budget and Policy Priorities (CBPP): <http://www.cbpp.org>
- The International Budget Project: <http://www.internationalbudget.org/cdrom/sessions/expenditure/gender.htm>
Women's and Gender Budgets, une liste de ressources annotée: <http://www.ids.ac.uk/bridge/budgets.pdf>



ONT CONTRIBUE A CETTE PUBLICATION

Rédaction

Katrin Hugendubel

Contributions

Mary Mc Phail et Cécile Gréboval

Editrice

Cécile Gréboval

Traduction et édition

Soraya Belghazi, Juliette Kamper

Nous sommes particulièrement reconnaissantes envers la Professeure Diane Elson, qui nous a généreusement permis d'utiliser ses travaux dans ce document.

LE LOBBY EUROPÉEN DES FEMMES

Le Lobby européen des femmes (LEF) rassemble plus de 3 000 organisations de femmes à travers l'Europe, qui travaillent à la réalisation de l'égalité femmes-hommes et pour garantir que l'égalité et les droits humains des femmes sont pris en considération dans toutes les politiques de l'Union européenne. Le LEF est une organisation démocratique au sein de laquelle les responsabilités et les procédures de communication et de prise de décision sont transparentes. Le LEF reconnaît la diversité des vies et des expériences des femmes et a pour objectif d'intégrer les intérêts des nombreuses femmes confrontées à la discrimination multiple.

Lobby européen des femmes

18, rue hydraulique

B-1210 Bruxelles

Tel. +32 2 217 90 20

Fax +32 2 219 84 51

ewl@womenlobby.org

<http://www.womenlobby.org>



Lobby Europeen des femmes

18 rue Hydraulique, B-1210 Bruxelles - Tel. +32 2 217 90 20 – Fax: +32 2 219 84 51
e-mail: ewl@womenlobby.org - Website: <http://www.womenlobby.org>

